



COMMUNIQUÉ DE PRESSE OCTOBRE 2025

Inauguration des nouveaux locaux ADAMAD sur la commune de Givrand.

Conformément au décret n° 2023-608 du 13 juillet 2023 relatif aux Services Autonomie à Domicile (SAD), l'ADAMAD développe ses services réunissant l'aide et le soin sur l'ensemble du territoire vendéen et plus particulièrement sur le littoral où les besoins sont croissants.

En effet, le vieillissement de la population est plus important en Vendée qu'au niveau national. Depuis 2015, les personnes de plus de 60 ans ont augmenté de 15 %. En 2040, 42 % de la population vendéenne aura plus de 60 ans. Ce vieillissement est encore plus important sur le littoral et notamment sur Saint Gilles Croix de Vie. La part des plus de 60 ans est estimée en 2025 entre 35 % et 65 % sur ce territoire.

De plus en plus de personnes souhaitent vivre chez elles le plus longtemps possible et retarder une entrée en établissement selon l'arrivée de la dépendance. L'enjeu des services autonomie à domicile est de pouvoir répondre à ces besoins en proposant une offre de service adaptée et coordonnée avec une organisation facilitant l'accès des personnes âgées et en situation de handicap à ces services.

L'ADAMAD répond à ces enjeux sur le territoire du littoral avec l'obtention par l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire de places supplémentaires de SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile) en 2024 et en 2025. Des places sont également prévues jusqu'en 2030 pour répondre à l'ensemble des besoins.

L'ADAMAD a dû s'adapter au développement de son activité avec le recrutement d'aides-soignant(e)s pour répondre à l'augmentation de ces places supplémentaires.

ADAMAD

Prendre soin et bien plus



Des nouveaux locaux pour répondre aux besoins du service.

Les locaux situés à Saint Gilles Croix de Vie sur le site de l'hébergement temporaire sont devenus trop exigus. La recherche de nouveaux locaux était une priorité pour accueillir l'ensemble des professionnels du service autonomie à domicile dans de bonnes conditions. Elle a abouti au déménagement dans des locaux plus adaptés à Givrand.

Depuis le mois de mai, les équipes de l'aide et du soin ont pris place dans leurs nouveaux bureaux. Ces nouveaux espaces, plus spacieux et fonctionnels permettent d'améliorer les conditions de travail des équipes administratives et soignantes et de renforcer la coordination des services d'aide et de soins.

« Cet emménagement représente un nouvel élan pour nos équipes et symbolise notre engagement à offrir proximité, qualité et cohésion dans nos services », souligne Marie-Laure PAVAGEAU, Directrice Générale de l'ADAMAD.

L'inauguration des nouveaux locaux aura lieu le mardi 14 octobre de 12h00 à 14h00 au **3 impasse de l'Aube – ZA Soleil Levant - 85800 Givrand.**

L'événement se déroulera en présence de M. Laurent DURANTEAU, Maire de la commune de Givrand, M. François BLANCHET, Président de l'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, Mme Isabelle RIVIÈRE, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Vendée et M. Pierre-Emmanuel CARCHON, Directeur de la Délégation Territoriale de Vendée de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire.



Contact:

Marion VIDAL

Responsable communication

07 89 04 62 64 - communication@adamad.fr